

Le Délégué sanitaire va retourner chez vous de suite. J'ai déjà demandé l'autorisation à M. Body pour utiliser le médecin de la Compagnie.—Le Président du Conseil, *Eduardo Liceaga*.—Paraphe.

MESSAGE OFFICIEL.

Mexico le 18 Mai 1904.

M. Carlos Manuel Garcia, Délégué du Conseil Supérieur de Salubrité en commission.—Tehuantepec.

Votre message d'hier me laisse en possession de l'état des travaux exécutés par le service spécial contre la fièvre jaune pendant les dernières 24 heures, et du bulletin sanitaire correspondant au même jour, du nouveau cas enregistré et des mesures que vous avez mises en pratique pour éviter la propagation du mal.

Insistez sur la visite domiciliaire; sur la désinfection des maisons et toutes les autres mesures qui sont implantées à Veracruz avec de si bons résultats.

Je désire que vous continuiez là bas jusqu'à l'extinction de l'épidémie et ensuite vous irez à Salina Cruz.

Intéressez vous auprès du Docteur Medina pour qu'il accepte la commission que je lui confère, car il me l'a offert quand il s'est trouvé ici.

Communiquez les noms de tout le personnel qui fonctionné et doit rester là pour expédier les nominations respectives avec celle du Docteur Medina Jimenez.—Le Président du Conseil, *Eduardo Liceaga*.—Paraphe.

MESSAGE OFFICIEL.

Mexico le 18 Mai 1904.

M. le Docteur Walter Wyman, Président du Comité des Républiques Américaines.—Washington, D. C.

A Coatzacoalcos, Veracruz, un cas suspect fièvre jaune. J'aviserai s'il se confirme.—Le Président du Conseil, *Eduardo Liceaga*.—Paraphe.

MESSAGE OFFICIEL.

Mexico le 18 Mai 1904.

M. le Délégué du Conseil Supérieur de Salubrité.—Coatzacoalcos.

Je suis informé de votre message d'hier daté de Salina Cruz.

Prenez des renseignements précis sur les cas de fièvre jaune survenus dans ce port et communiquez les moi de suite.

Le malade qu'il y a est à la charge du médecin de la Compagnie Pearson d'après mon indication.—Le Président du Conseil, *Eduardo Liceaga*.—Paraphe.

MESSAGE OFFICIEL.

Coatzacoalcos le 18 Mai 1904.

M. le Président du Conseil Supérieur de Salubrité.

Je suis arrivé par le train de passagers.

J'ai eu une entrevue avec M. le Docteur Stubbs de la Compagnie S. Pearson et fils, il m'a informé qu'il avait cinq cas de fièvre jaune: Deux venant de Santa Lucrecia, deux de cette localité et le capitaine du brick «Acturus.»

En ce moment accompagné du Docteur Stubbs, je fais l'examen des malades, je vous le communiquerai demain. —Le Délégué, *Victoriano Montalvo*.

MESSAGE OFFICIEL.

Mexico le 19 Mai 1904.

M. le Docteur Manuel Iglesias. —Veracruz.

Très estimable ami:

J'ai reçu votre aimable lettre d'hier, dans laquelle vous voulez bien me communiquer, que dans le but d'éviter que les moustiques ne déposent leur larves dans les flaques d'eau qui existent dans la ville, par suite de quelques averses, vous avez ordonné que l'on y verse du pétrole, parce qu'il est très difficile de les remplir sable.

En réponse à votre lettre, je vous fais savoir que j'ai

trouvé cette disposition très raisonnable et qu'en procédant ainsi l'on obtiendra le but poursuivi.

Je demeure comme toujours votre très affectueux ami collègue et serviteur. —Le Président du Conseil, *Eduardo Liceaga*. —Paraphe.

MESSAGE OFFICIEL.

Mexico le 19 Mai 1904.

M. le Délégué du Conseil Supérieur de Salubrité. — Tampico.

Votre dépêche d'hier me laisse en possession de l'état des travaux exécutés par le service spécial pendant les dernières 24 heures.

En conformité d'un arrangement fait avec M. le gouverneur de l'Etat de Nuevo Leon, je désire que vous établissez un service d'inspection de toutes les personnes qui partent dans la direction de cet Etat pour communiquer à notre délégué sanitaire à Ciudad Victoria par voie télégraphique leurs noms et la note qu'elles sont saines (parce que l'on ne laissera naturellement partir aucun malade ni aucun suspect de fièvre jaune.) Ce Délégué à son tour le communiquera à celui de Linares et celui ci à celui de Monterrey. Le service dans cette forme nous donne toute sécurité que toute personne qui voyage par le chemin de fer sera reconnue si elle devient malade dans n'importe quelle Station. Ce système m'a été suggéré par le fait que il a été dit à C. de Valles que la personne qui y est morte de la fièvre jaune était venue de Tampico, et pour arriver à avoir la certitude que le vomito

ne se reproduira pas, le moyen indiqué me paraît d'une efficacité hors de question. — Le Président du Conseil, *Eduardo Liceaga*. — Paraphe.

MESSAGE OFFICIEL.

Mexico le 19 Mai 1904.

M. le Délégué du Conseil Supérieur de Salubrité. — Coatzacoalcos.

Je suis en possession de votre message d'hier.

Procédez à l'isolement absolu des malades dans le Lazaret, dans la salle munie de toile métallique; faites faire la désinfection au moyen du soufre des maisons où ils ont résidé jusqu'à acquérir la certitude que les moustiques, qu'il pouvait y avoir sont morts, de même que le nettoyage des dépôts d'eau qui ont eu des larves, faites les couvrir ensuite avec des fermoirs ajustés ou de la toile métallique.

Vérifiez comment s'est produite cette épidémie et avisez moi par cette voie.

Nommez une personne de toute confiance pour découvrir les cas nouveaux qui pourraient être cachés.

Donnez moi avis deux fois par jour de tout ce qui se présentera. — Le Président du Conseil, *Eduardo Liceaga*. — Paraphe.

MESSAGE OFFICIEL.

Mexico le 10 Mai 1904.

M. le Docteur Walter Wyman, Président du Comité des Républiques Américaines. — Washington, D. C.

Il existe quatre cas suspects de fièvre jaune à Coatzacoalcos. — Le Président du Conseil, *Eduardo Liceaga*. — Paraphe.

En marge un sceau qui dit: République Mexicaine. — Gouvernement de l'Etat de Nuevo Leon. — Numéro 3915.

«Aujourd'hui j'adresse à M. le Ministre de l'intérieur la dépêche officielle suivante:

«Hier je vous ai dit par voie télégraphique: quoiqu'il n'y ait pas de cas de fièvre jaune à Tampico, le Docteur Tabor a eu connaissance de quelques rumeurs propagées sur le cas particulier, et explique qu'il retirera la quarantaine contre Monterrey si Monterrey l'établit contre Tampico.

«J'ai l'honneur de vous le confirmer par la présente, en ajoutant que hier même j'ai reçu du Consul général des Etats-Unis dans cette ville la note suivante:

«Comme réponse à plusieurs de mes instances pour que l'Etat du Texas lève sa quarantaine contre l'Etat de Nuevo Leon et Monterrey, le Docteur Tabor, officier de Salubrité de l'Etat du Texas, m'informe par télégraphe ce matin, que Monterrey doit appliquer et maintenir une quarantaine contre Tampico, avant qu'il puisse lever la quarantaine du Texas.

«Je comprends que certaines rumeurs concernant Tampico l'ont rendu suspect au Texas; et sachant que Tampico est souvent le point de départ de la fièvre jaune dans cette partie du Pays, il paraît craindre, ou au moins il pense, qu'elle pourrait se glisser par le chemin de fer et arriver à Monterrey. Par ma correspondance avec le Docteur Tabor et par mes correspondance avec les médecins ses représentants, j'incline à croire qu'ils ont la confiance qu'il n'y a pas de fièvre jaune à Monterrey, et que les conditions sanitaires que l'on a obtenues ici sont bonnes.

Ce qu'ils paraissent désirer, pour faire évanouir toute crainte, c'est que Monterrey établisse une quarantaine contre Tampico, alors le Texas cessera de craindre que la fièvre jaune ne vienne, en prenant le chemin de Monterrey et alors ils lèveront la quarantaine actuelle, et permettront le libre transit entre l'Etat de Nuevo Leon et celui de Texas.»

A la note insérée il a été répondu comme suit:

J'ai reçu votre aimable lettre d'hier par laquelle vous voulez bien m'expliquer que probablement on lèvera la quarantaine imposée par l'Etat du Texas contre Monterrey si cette ville en établit une contre Tampico qui a été l'origine de l'infection de la fièvre jaune, les deux fois qu'elle a envahi cette région. Le gouvernement a actuellement l'assurance que dès que le premier cas de fièvre se présentera dans le dit port, on lui en donnera connaissance; et il ne lui paraît pas juste d'imposer la quarantaine indiquée contre les provenances de cette localité, tant que ce cas ne se présentera pas. Cependant je donne avis à M. le Ministre de l'intérieur, qui est intéressé dans la même affaire par le caractère fédéral et même international qu'elle est arrivée à revêtir, le quel peut-être pourra édicter quelques dispositions sur ce cas particulier.»

J'ai l'honneur de vous l'adresser pour votre haute connaissance en vous réitérant les assurances de ma considération distinguée.»

Je vous le transcris pour que vous en soyez informé.

Liberté et Constitution. Monterrey le 19 Mai 1904.—
Bernardo Reyes.—Paraphe.

A M. le Président du Conseil Supérieur de Salubrité.

MESSAGE OFFICIEL.

Mexico le 20 Mai 1904.

M. le Délégué du Conseil Supérieur de Salubrité.—
Coatzacoalcos, Veracruz.

Je me réfère à votre première dépêche d'hier.

Vous avez très bien fait de faire transférer au Lazaret les attequés de fièvre jaune. Pratiquez une désinfection parfaite pour qu'il ne reste pas un seul moustique vivant dans les endroits qu'ont occupé les malades et prenez les renseignements nécessaires pour expliquer l'origine de l'Infection.

J'ai confiance en votre activité et votre zèle pour empêcher la propagation du mal.—Le Président du Conseil,
Eduardo Liceaga.—Paraphe.

COPIE.

Télégramme de Tampico le 20 Mai 1904.—Reçu à Monterrey à 7 heures 56 du soir.

M. le Général Gouverneur B. Reyes.

J'ai l'honneur de vous informer qu'effectivement le Docteur Américain à la «Barra» a trouvé des apparences suspectes sur un cas, lequel rectifié par les docteurs Matienzo et Treviño s'est trouvé ne pas être un cas de fièvre jaune.

Je réponds à votre dépêche antérieure.—*Agapito Villegas.*

TÉLÉGRAMME.

De Tampico, le 20 Mai 1904.—Reçu à Monterrey à 9 heures 44 du soir.

M. le Général B. Reyes, Gouverneur de l'Etat.

Le malade que l'on a cru suspect, n'a pas confirmé le soupçon. Il n'y a pas eu fondement pour pareil soupçon. L'état sanitaire ici se maintient aussi parfait que possible.—*Felipe Gonzalez.*

MESSAGE OFFICIEL.

Mexico le 20 Mai 1904.

M. le Docteur C. Guerra Espinosa, Délégué du Conseil Supérieur de Salubrité en commission.

Conformément à un arrangement qui a été fait avec M. le Gouverneur de l'Etat de Nuevo Leon, M. le Prési-

dent de Conseil désire que vous établissiez, dans cet Etat, un service d'inspection de toutes les personnes qui sortent dans sa direction, et communique aux autorités locales de Linares pour que celles ici à leur tour avisent celles de Monterrey, par voie télégraphique, des noms de ces personnes et d'une note qu'elles sont saines (car naturellement on ne laissera sortir aucun malade ni suspect de fièvre jaune.) Dans cette forme le service nous donne une entière sécurité que tous ceux qui voyagent par le chemin de fer seront reconnus s'ils tombent malades dans une station quelconque. Ce système m'a été suggéré par le fait qu'il a été dit à C. de Valles que la personne qui y est morte il y a peu de jours de la fièvre jaune était venue de Tampico, et pour arriver à avoir la certitude que le vomito ne se reproduira pas, le moyen indiqué me paraît d'une efficacité incontestable.

Je crois opportun de vous faire savoir qu'un service analogue s'organisera à Tampico et le Docteur Antonio Matienzo, Délégué sanitaire dans ce port et médecin chargé des travaux contre la fièvre jaune installés là, vous donnera avis par la voie télégraphique des personnes qui partent dans la direction de notre capitale.—Le Secrétaire Général, *J. Huici.*—Paraphe.

MESSAGE OFFICIEL.

Mexico le 21 Mai 1904.

M. le Délégué du Conseil Supérieur de Salubrité.—Coatzacoalcos.

Je me réfère à votre premier message d'hier.

Je suis informé de ce que vous faites la désinfection de

l'hôpital du chemin de fer et que cette désinfection sera faite d'une manière si efficace qu'il ne pourra plus sortir de là aucun malade de la fièvre jaune.

Il est indispensable que vous vérifiiez bien où le capitaine de «l'Acturus» a contracté la maladie, et que vous indiquiez la somme dont vous avez besoin pour faire l'acquisition du soufre et du bichlorure de mercure que, je suppose, vous allez employer à la désinfection du bateau sus dit.—Le Président du Conseil, *Eduardo Liceaga*—Paraphe.

En marge un sceau qui dit: Conseil Supérieur de Salubrité.—Mexico.—Section 1ère.—N° 2592.

Usant de l'autorisation que le Ministère de Communications et travaux publics a concédé à ce Conseil Supérieur de Salubrité le 26 Juin 1899 pour communiquer les mesures relatives à l'hygiène publique dans les chemins de fer, je vous serai reconnaissant de donner vos respectables ordres à qui il appartiendra pour que tous les trains qui partent de Coatzacoalcos et Tehuantepec soient désinfectés à leur sortie des dites localités, dans le but d'empêcher que la fièvre jaune ne se propage, car il y a en ce moment divers cas de cette maladie dans ces villes.

Je crois opportun de vous manifester que la désinfection ne cause aucune détérioration aux chars, car elle doit être faite au moyen de vapeurs d'acide sulfureux et n'a d'autre objet que de détruire les moustiques dans l'intérieur des voitures, et que l'opération se pratiquera tous les jours au moment de l'arrivée des trains aux points plus haut indiqués; les wagons devant rester fermés jusqu'au moment

où on les mettra une autre fois en service, dans le but d'empêcher l'entrée des moustiques qui pourraient être infectés.

Comme l'entreprise, dont vous êtes le digne représentant, le comprendra, il est de son propre intérêt d'accepter une telle mesure, car les personnes qui voyagent sur la ligne auront jusqu'à un certain point une garantie de ne pas contracter la fièvre jaune par le fait de voyager dans des trains qui entrent dans des localités où existe cette maladie, et en sortent.

Ne doutant pas que dans le bien de la salubrité publique et par convenance pour la compagnie, vous voudrez bien donner les ordres qu'il convient à qui de droit pour que sans difficulté aucune la mesure décidée soit mise en pratique, il m'est agréable de vous réitérer les assurances de ma considération distinguée.

Liberté et Constitution. Mexico, le 21 Mai 1904.—
Le Secrétaire Général, *J. Huici*.—Paraphe.

A M. J. B. Body.—S. Pearson & Compagnie.

MESSAGE OFFICIEL.

Mexico le 21 Mai 1904.

M. le Délégué du Conseil Supérieur de Salubrité.—
Coatzacoalcos.

J'ai reçu vos deux derniers messages d'hier.

L'isolement des malades de fièvre jaune peut être fait en employant de la toile claire qui permette le passage de l'air et non pas des moustiques, à défaut de toile métallique.

Je désire que vous me communiquiez chaque jour un télégramme qui contienne l'état de tous les travaux exécutés pendant les dernières 24 heures dans la forme de celui que je reçois de Veracruz et qu'on le publie dans l'Imparcial ainsi que dans d'autres journaux.—Le Président du Conseil, *Eduardo Liceaga*.—Paraphe.

En marge un sceau qui dit: République Mexicaine.—Gouvernement de l'Etat de Nuevo Leon.—Núm. 3931.

Aujourd'hui je dis au Ministre de l'intérieur ce qui suit:

«Le Consul général des Etas Unis en cette ville, à la date d'hier me dit ce qui suit: J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre appréciable lettre en date du 19 Mai 1904, relative à une quarantaine contre Tampico. Aujourd'hui j'ai reçu une lettre du Docteur George R. Tabor—officier de salubrité de l'Etat du Texas dans la quelle il m'informe qu'il a eu connaissance d'un cas de fièvre jaune à Tampico et qu'en conséquence il ne peut lever la quarantaine contre Monterrey, jusqu'à ce que l'Etat de Nuevo Leon assume la responsabilité de garder ses portes contre la port de Tampico où il y a si frequemment de la fièvre jaune. Moi aussi j'ai été informé directement de Tampico, qu'il y a là un cas de fièvre jaune et en outre d'autres suspects. Je crois que vous conviendrez qu'il est intéressant pour Monterrey et son commerce d'établir une soigneuse vigilance contre le port de Tampico en cette occasion. Le rapport que j'ai reçu de Tampico émane d'une source digne de foi et compétente. M. le Docteur Tabor paraît être d'accord à ce que Monterrey n'est pas en grand danger de souffrir de la plaie,

pourvu que l'on établisse une quarantaine appropriée et qu'on la maintienne contre Tampico depuis le commencement de l'Eté, pour garantir qu'aucun cas de cette localité ne passe à Monterrey.

Monterrey entre à présente dans un grand mouvement commercial dont on croit que le crédit se doit au gouverneur actuel de l'Etat, et nous nous trouvons tous intéressés à empêcher que la fièvre n'envahisse pas cette ville, pour que le commerce ne soit pas interrompu, et pour que la réputation de la ville, dans le Pays et à l'extérieur, soit celle qu'elle mérite.

Je crois que le Texas lèvera sa quarantaine aussitôt qu'on l'informerait que l'Etat de Nuevo Leon est assuré contre Tampico.»

En référence à cette note je dis au Conseil:

Vous voulez bien m'exprimer dans votre aimable lettre d'hier, en m'accusant réception de mon antérieure du 19 relative à la quarantaine contre Tampico, que M. le Docteur Tabor vous a donné avis qu'il y a eu dans ce port un cas de fièvre jaune qui l'oblige à maintenir sa quarantaine jusqu'à ce que Monterrey l'établisse contre le dit port; et que vous, pour votre part, vous avez su que non seulement le cas de fièvre jaune en question a eu lieu, mais qu'en outre, il y a deux suspects.

Immédiatement après que je me suis rendu compte de cette note j'ai télégraphié à Tampico directement, tant à M. le colonel Agapito Villegas, chef des armes, qu'au président municipal et au président de la chambre de commerce M. Philippe Gonzalez; et comme vous le verrez par la copie des réponses respectives que je joins à la présente, les nouvelles que l'on a données tant à vous qu'à M. le Docteur Tabor, ne sont pas fondées puisque l'on n'a pas enregistré le cas de fièvre jaune auquel il est fait allu-